

AUVERGNE – Rhône-Alpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional.

FICHE D'INSCRIPTION UCC Triathlon - 2016/2017

Dossier à retourner avant le 1^{er} octobre 2016

au CREPS VICHY-AUVERGNE

2 route de Charmeil - BP 40013

03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

NOM : Prénoms :

Epouse : (*souligner le prénom usuel*)

Date, lieu et département de naissance : __/__/____ à :

Nationalité : Profession :

Situation de famille : célibataire marié (e) divorcé(e) veuf (ve) pacsé (e) nombre d'enfants :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél/Portable : E-mail :@.....

Situation au regard de l'emploi

- 1/ Vous êtes demandeur d'emploi ↪ : non inscrit inscrit depuis le
- 2/ Vous êtes salarié(e) ↪ Type de contrat (CDI, CDD, CAE, EA, etc...) :
Nom-adresse employeur :
- 3/ Vous êtes sorti(e) de formation initiale (fin d'études scolaires ou universitaires) ↪ Date de sortie :
- 4/ Vous êtes dans une autre situation ↪ précisez :

Etes-vous en situation de handicap ? OUI NON

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :

A la caisse de (ville-département) : A quel titre (personnel, ayant droit, étudiant...) :

N° S.S. :

ATTENTION : si vous êtes affilié(e) à la sécurité sociale étudiante, il vous faudra vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence à partir du 31/12/15

Prise en charge envisagée pour votre formation :

- Je suis titulaire du BNSSA
- Je suis titulaire ou en formation du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation ou BEESAN
- Je suis titulaire ou en formation du BPJEPS Activités du Cyclisme ou BPJEPS Activités Physiques pour Tous
- Je suis titulaire du BF4 FF Triathlon

*Case à cocher

Je soussigné(e)....., certifie l'exactitude des renseignements fournis et sollicite mon inscription aux épreuves d'entrée en formation à l'**UCC Triathlon** dont les épreuves de sélection se dérouleront le 21 octobre 2016 (positionnement le 21 octobre 2016).

Fait à....., le.....
Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION

PIECES à FOURNIR

(document à retourner au CREPS avec le dossier d'inscription)

Cadre réservé à l'administration	
<input type="checkbox"/>	1/ La présente fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	2/ 2 copies du(des) Brevets Fédéral(aux) de la fédération Française de triathlon dont vous êtes titulaire : <input type="checkbox"/> BF 3 <input type="checkbox"/> BF 4 <input type="checkbox"/> BF 5 <input type="checkbox"/> Assistant
<input type="checkbox"/>	3/ 2 copies de l'Attestation de Formation continue à l'AFPS / DSA (et recyclage) ou PSE 1 ou FCPSE 1
<input type="checkbox"/>	4/ Pour le(la) candidat(e) français(e) de moins de 25 ans : <input type="radio"/> 2 copies de l'attestation de recensement (Mairie) <input type="radio"/> 2 copies du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD)
<input type="checkbox"/>	5/ 2 photocopies recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité (le permis de conduire n'est pas valable)
<input type="checkbox"/>	6/ Pour le candidat de nationalité étrangère : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et dernière double page du passeport OU carte de séjour OU certificat d'hébergement.
<input type="checkbox"/>	7/ Un certificat médical de non contre-indication <u>à la pratique et à l'enseignement</u> de l'option sportive datant de moins de trois mois à la clôture des inscriptions
<input type="checkbox"/>	8/ 2 photos d'identité (dont 1 agrafée dans le cadre)
<input type="checkbox"/>	9/ 3 enveloppes (16 x 23) "autocollantes" <u>timbrées au tarif en vigueur</u> , libellées à vos nom et adresse
<input type="checkbox"/>	10/ Une attestation de l'employeur pour le candidat titulaire d'un contrat de travail
<input type="checkbox"/>	11/ 2 copies du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
<input type="checkbox"/>	12/ Si vous les possédez : 2 copies du BEESAN, du BPJEPS APT, du BP JEPS AAN, du BPJEPS Activités du Cyclisme
<input type="checkbox"/>	13/ Un chèque de 50 € de participation aux frais de sélection, libellé à « Agent Comptable CREPS Vichy »
<input type="checkbox"/>	14/ Une photocopie de la licence FF Triathlon
<input type="checkbox"/>	15/ Une attestation de participation à un triathlon et l'avoir terminé

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Nom-Prénom
Adresse

CP - Ville

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

Le CREPS de Vichy Auvergne a bien reçu votre dossier d'inscription à l'UCC Triathlon.

Une convocation vous sera adressée ultérieurement.

Pour tout renseignement contacter Mme Thérèse DREVON au 04 70 59 53 31 ou par mail à therese.drevon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Celui-ci est Complet

Incomplet :

.....

.....

.....

Visa du CREPS

Etablissement public du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

CREPS Vichy - Auvergne

2 Route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

Tél. : 04 70 59 85 60 Fax : 04 70 32 62 07 E-mail : direction@creps-vichy.sports.gouv.fr Internet : www.creps-vichy.sports.gouv.fr

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour un(e) candidat(e)

Je soussigné(e)....., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M.....et avoir constaté qu'il(elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique et à l'enseignement de la natation et du sauvetage aquatique ainsi qu'à la surveillance des usagers d'un établissement de natation.

Ce sujet présente, en particulier, une intégrité fonctionnelle des membres supérieurs et inférieurs lui permettant :

- d'effectuer un sauvetage en utilisant les techniques de prises et dégagements
- de transporter la victime dans l'eau et hors de l'eau
- de pratiquer seul les gestes du massage cardiaque externe à la ventilation artificielle.

une faculté d'élocution normale, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres (prothèse auditive tolérée) et une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

ACUITE VISUELLE :

* *Sans correction :*

Une acuité visuelle de **4/10** en faisant la somme de l'acuité visuelle de chaque œil, mesurée séparément, sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil.

Soit au moins : **3/10 + 1/10** ou **2/10 + 2/10**

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **4/10 + inférieur à 1/10.**

* *Avec correction :*

soit une correction amenant une acuité visuelle de **10/10** pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10)

soit une correction amenant une acuité visuelle de **13/10** pour la somme de l'acuité visuelle de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier :

dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil (énucléation par exemple) est une contre-indication.

Fait à....., le.....
(signature et cachet du médecin)

Je souhaite entrer en formation au CREPS / Comment financer ma formation ?

Je suis **salarié(e)**

1/ Congé Individuel de Formation (CIF)

CONDITIONS

- Je suis salarié en CDI, en CDD ou en mission Intérim
- Je justifie de 24 mois d'ancienneté consécutifs ou non
- Je ne suis ni fonctionnaire ni agent public

DEMARCHES

Je dois entamer les démarches bien avant mon entrée en formation et m'adresser à mon employeur et au FAF auprès duquel il cotise.

2/ Contrat de professionnalisation

CONDITIONS

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus.

DEMARCHES

Mon employeur retourne le dossier de demande de prise en charge complété par toutes les parties (employeur, candidats, organisme de formation) à son Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) avec la convention de formation du CREPS.

Attention si l'OPCA ne prend pas en charge la totalité du coût de la formation, le solde sera obligatoirement à la charge de mon employeur (code du travail article L981-3).

3/ Contrat d'apprentissage (n'est pas ouvert à certaines formations)

CONDITIONS

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus

DEMARCHES

Mon employeur fait une demande de prise en charge auprès du CFA Auvergne

Le financement de la formation se fait par la taxe d'apprentissage et par le Conseil Régional

4/ Prise en charge par un OPCA

CONDITIONS

- Mon employeur, mon club, mon association, cotise auprès d'un OPCA (AGEFOS PME, UNIFORMATION...),

DEMARCHES

Mon employeur effectue les démarches de demande de prise en charge de formation avant mon entrée en stage.

Les demandes de subrogations (paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCA) arrivant après l'entrée en formation du stagiaire ne sont pas acceptées.

Les demandes de prise en charge arrivant après la fin de la formation sont refusées.

Je suis **demandeur d'emploi**

1/Financement Conseil Régional Auvergne

CONDITIONS

- Je suis demandeur d'emploi libre de tout engagement envers un employeur
- Je réside en Auvergne
- Je suis sorti de formation initiale depuis au moins 6 mois

DEMARCHES

Je demande un devis personnalisé au CREPS après ma réussite aux tests de sélection et après le positionnement pour un BP, DE ou DES JEPS.

J'établis ma demande soit avec le Pôle Emploi, soit avec la Mission Locale (moins de 26 ans)

Après étude de mon dossier **et** avis favorable de la Région **et** sous réserve du nombre de places disponibles, la formation sera prise en charge totalement par la Région Auvergne.

Si je ne perçois aucun revenu de Pôle emploi (Allocation de Retour à l'Emploi), je peux bénéficier d'une rémunération du Conseil Régional Auvergne - dans la limite des places disponibles.

Un dossier me sera transmis par le département formation du CREPS.

2/ Pour les candidats hors région Auvergne, vous devez vous adresser à votre Pôle emploi ou Mission locale afin d'étudier la possibilité d'une demande d'aide individuelle auprès de votre région.

Je suis **sportif licencié** dans un club

Possibilité (limitée) de bourse de formation sur le Centre National de Développement du Sport (CNDS).

Le club doit se renseigner auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.